

Conseil Municipal de Northumberland

SESSION DE JANVIER 1910

(suite de la 8e page)

Le cons. Miller, du comité du dragage, rapporte une résolution invitant avec instance l'hon. Wm Pugsley à faire creuser la rivière Miramichi de façon à permettre le passage des vaisseaux tirant 25 pieds d'eau le plus tôt possible.

Le cons. Vanderbeck propose que la législature soit priée de défendre aux automobiles de circuler le samedi, de limiter leur vitesse à 12 milles à l'heure, et de les obliger à s'arrêter pour rencontrer les voitures conduites par des femmes ou des enfants. Adopté après quelque débat.

Le cons. Allain propose que l'auditeur reçoive \$10 pour vérifier les comptes de chemins. Adopté.

Le cons. Pond présente les comptes du bureau de santé, signés du président seulement, et dont plusieurs sont excessifs. Il propose que le gouvernement soit prié de nommer un commissaire pour s'enquérir de ces comptes.

Adopté après un long débat.

Le cons. Anderson propose que John Menzies soit re-nommé inspecteur du Scott Act avec un salaire de \$500. Adopté.

Le cons. Connors, du comité spécial, fait rapport d'une résolution à l'effet que les chiens soient empêchés d'errer à l'aventure entre le coucher et le lever du soleil; qu'il soit permis de tuer les chiens ainsi errants, et que le propriétaire soit passible d'une amende de \$10.

Le greffier de la paix prend la parole en sa qualité de cultivateur, et fait un éloquent plaidoyer en faveur de la résolution, qui est adoptée presque à l'unanimité.

Le cons. Allain est appelé au fauteuil, et sur motion du cons. Anderson des remerciements sont votés au préfet pour la manière habile, impartiale et courtoise dont il a rempli les devoirs de sa charge.

Le préfet Parker remercie le conseil. Il a présidé de son mieux aux délibérations du conseil et espère faire mieux à la prochaine session.

Et le conseil s'ajourne.

FEUILLETON

(suite de la 8e page)

chère maîtresse!

Au même moment, un bruit étrange frappa l'oreille de la marquise: les vitres de la chambre furent heurtées avec violence, et Miette, qui courut à la fenêtre, vit un énorme hibou frappant les châssis de rapides coups.

— Oh! l'oiseau de malheur! s'écria Miette.

La marquise appuya son front sur le vitrage:

— Contre le malheur, dit-elle, nous avons la résignation!

Elle congédia Miette et tomba sur son prie-Dieu.

Sa prière fut une sorte de plainte désolée, le cri d'un enfant que la terreur envahit en dépit de la raison résistante, et qui cherche un refuge contre ses épouvantes.

Elle s'abandonna sans réserve, dans la solitude et le silence, à un indéfinissable sentiment d'angoisse que Tanguy ne comprenait pas, et qui semblait complètement déraisonnable. Elle pleura, elle se jeta dans les bras de Dieu, elle lui demanda d'écarter la douleur de Tanguy et de la rendre forte contre elle-même.

Pauvre Blanche! elle avait dix-sept ans, la tendresse de son mari; les joies futures de la maternité l'attachaient à la vie; elle souhaitait r'prendre longtemps autour d'elle les bienfaits et les sourires.

La prière la calma. Cette pensée que nous sommes dans la main de Dieu est souverainement consolante. Malgré nous, elle nous force à l'abandon de notre volonté dans les mains du Seigneur.

Blanche se releva fortifiée et dormit paisiblement pendant plusieurs heures.

Vers le matin, cependant, un songe effroyable s'empara de son

esprit. Il lui semblait qu'on venait de l'enterrer vivante; elle entendait les pelletées de terre tomber de plus en plus lourdes sur son cercueil. Sa poitrine se soulevait, sa gorge serrée ne laissait passer aucun cri; ses membres raidis lui refusaient le service, et pendant ce temps il lui semblait entendre la voix railleuse de Florent de Coëtquen crier à ses complices: — Jetez dans l'étang la clef des oubliettes!

(A suivre.)

(Suite de la 2ième page)

port de Bouctouche jusqu'au 3e mars 1909. Le coût intégral de cette entreprise jusqu'à ce jour est de \$16,033 66.

M. Daniel—Y a-t-il du dragage à faire?

L'hon. M. Pugsley—Oui, il y a 1,000 verges à enlever.

M. Daniel—Qui exécute les travaux de dragage?

L'hon. M. Pugsley—Le dragage se fait à l'aide d'un cure-môle mis en mouvement par un treuil à vapeur.

M. Daniel—Quelle est la profondeur de l'eau?

L'hon. M. Pugsley—Trois pieds à marée basse et environ treize pieds, me dit-on, à marée haute.

M. Crockett—On m'apprend que les fonds dépensés pour cette prétendue entreprise publique ont été absolument gaspillés.

L'hon. M. Pugsley—Pourquoi?

M. Crockett—Je vais vous le dire. Le ministre a déclaré qu'on a commencé les travaux en 1904 et qu'on se proposait d'ouvrir un chenal qui raccourcirait le trajet des vaisseaux se rendant dans le port de Bouctouche. Depuis, on a fait des dépenses d'année en année.

On a dépensé en 1904, \$2,438 03; en 1905, \$1,895 17; en 1906, \$5,960; en 1907, \$1,998 92; en 1908, \$3,500; en 1909, \$3,773 75, soit un total de \$19,866 27 et la somme demandée cette année est de \$3,500. Je suis informé que les travaux exécutés pendant une saison sont emportés par la mer l'année suivante, et qu'il faut les recommencer complètement; c'est ce qui a eu lieu pendant les 6 ou 7 dernières années.

Lorsque j'ai examiné les comptes pour ces travaux, j'ai découvert que M. J. D. Irving qui a été un des témoins à l'enquête devant le comité des comptes publics l'autre jour, a reçu une grande partie de l'argent qui été voté pour ces travaux. J'ai constaté qu'il avait reçu pendant ces années la somme de \$5,644 et que son frère, M. R. A. Irving, avait reçu \$1,538, soit un total de \$6,587, sur une dépense de \$19,556 27. Une forte proportion de cette somme a été payée pour la location d'une machine à vapeur et d'un chaland.

L'hon. M. Pugsley—Combien pour le loyer de la machine à vapeur et du chaland.

M. Crockett—M. Irving a reçu du Gouvernement pour le loyer d'un petit chaland qu'il nous a dit lui avoir coûté \$150, et qu'il possédait depuis plusieurs années, la somme de \$514; il a reçu \$2 par jour pour le loyer de ce chaland \$2 par jour d'ouvrage pendant toutes ces années. Pour la machine qu'il évalue à \$500 il a reçu \$8 par jour, soit un total de \$1,778.

L'hon. M. Pugsley—Dans ces \$8 par jour, le combustible et le transport d'eau douce de même que le salaire d'un homme ne sont ils pas compris?

M. Crockett—Je sais que l'on prétend que ce chiffre comprend le combustible et le salaire de l'ingénieur, mais on m'aprend que celui qui surveille la machine est porté sur le bordereau de paie. Je n'en suis pas absolument certain, mais ce sont les renseignements qui me sont

fournis. Il me semble que cette dépense de \$19,556 faite de la façon qu'elle l'a été pendant des années est un véritable gaspillage de l'argent public. Si ces travaux servaient à quelque chose, on n'aurait pas autant raison de se plaindre, mais je tiens de personnes dignes de foi de ce comté que les travaux exécutés, il y a deux ou trois ans, ont été emportés par l'eau et ont dû être recommencés. Ces travaux consistent à placer des fascines et de la pierre que l'on paie \$2.50 à M. J. D. Irvine—\$2.50 la verge cube pour la grosse pierre et \$1 pour la petite. Son frère, qui est avocat, a aussi fourni de grandes quantités de pierre.

L'hon. M. Pugsley—Son frère fait un grand commerce en dehors de sa profession d'avocat. Il possède un moulin je crois.

M. Crockett—Oui je crois que M. R. A. Irving possède un moulin. C'est une chose très extraordinaire que de voir des avocats de la cour suprême du Nouveau-Brunswick fournir de la pierre pour des travaux publics, particulièrement à des prix semblables. Je ne crois pas que mon honorable ami connaisse un grand nombre de membres de bonne réputation dans la profession légale au Nouveau-Brunswick qui se livrent à ce genre de commerce.

Si nous examinons ces comptes nous trouvons que l'argent va en grande partie aux meneurs libéraux du comté de Kent. On répète généralement dans ce comté est que ces sommes votées d'année en année ne le sont pas autant dans l'intérêt public que pour donner de l'argent à des amis du gouvernement. Peut-être que le ministre peut nous dire exactement en quel état sont ces travaux. Ils n'ont été d'aucune utilité jusqu'à présent; pas un seul bateau n'a passé par ce chenal depuis qu'on a commencé à le creuser, il y a sept ans. Si le ministre peut nous donner l'assurance que ces trois mille cinq cents dollars seront les derniers de cette dépense, peut-être ne critiquerons-nous pas davantage. Pour ma part je proteste contre la manière dont cet argent est dépensé pour des travaux absolument inutiles, et qui sont un gaspillage évident. Des travaux qui sont faits régulièrement d'année en année et qui consistent en grande partie à faire du creusage avec une pelle, d'après le témoignage de M. Irving.

L'hon. M. Pugsley—Ce n'est pas une pelle à la main. C'est une pelle à draguer de même genre que celles qui sont employées sur la rive nord pour draguer les coquillages et elle est mise en action à vapeur.

M. Crockett—A qui appartient cette pelle?

L'hon. M. Pugsley—Je ne sais pas.

M. Crockett—Le Gouvernement en est-il le propriétaire ou la loue-t-il?

L'hon. M. Pugsley—Il n'y a pas très longtemps que l'on s'en sert, et on dit que l'on a fait du dragage avec des pelles-grattoirs. On m'informe aussi que ces travaux donneront les résultats qu'on en attend. L'honorable député du comté de Kent (M. LeBlanc) dans le jugement duquel j'ai beaucoup de confiance, m'a représenté que ces travaux étaient de très grande importance et que lorsqu'ils seront terminés, on obtiendra les résultats désirés. Le malheur a été qu'au lieu de faire voter tout l'argent d'un seul coup afin de compléter les travaux en peu de temps, on l'a reparti sur plusieurs années. J'examinerai les objections de mon honorable ami et je verrai exactement dans quel état sont ces travaux, mais mes renseignements me permettent de dire qu'ils auront de bons résultats, et que ce crédit de \$3,500 les achèvera. Au sujet des sommes qui ont été payées à M. Irving, mon honorable ami ne devrait pas prendre trop au sérieux les propos ou insinuations d'adversaires politiques. Il existe une disposition générale parmi les adversaires du Gouvernement à faire croire que l'on vote de l'argent pour le donner à des amis. Je suppose que qu'il en sera ainsi avec tous les gouvernements, libéraux ou conservateurs. Je suis informé que M. M. Irving sont des gens parfaitement

honorables. Ce n'est pas un crime s'ils sont libéraux; ils sont tout aussi bons que s'ils étaient torys, et le seul fait qu'ils sont libéraux ne doit pas faire croire qu'on leur a payé leur pierre, leur machine à vapeur ou leur chaland plus que qu'ils ne méritaient d'avoir, il a été prouvé devant le comité qu'on n'a employé la machine à vapeur que pendant une courte période chaque année, et que le prix de \$8.00 par jour était raisonnable et comprenait, outre le loyer de la machine, le combustible, la main d'œuvre et les frais d'aller de l'eau douce à une distance considérable pour la machine à vapeur, et aussi le travail des hommes. Le sorte que le prix de \$8.00 par jour était un prix raisonnable. Il a été prouvé aussi que le chaland était un grand chaland bien adapté pour ces travaux. Le Gouvernement ne s'en est servi que pendant une courte période chaque année, et l'année dernière, M. Irving ne l'a pas loué au Gouvernement mais à un entrepreneur qui s'en est servi au Cap Bald dans le comté de Westmorland, et il en reçoit un loyer plus élevé que celui qu'il recevait du Gouvernement. Conséquemment, je ne crois pas que les observations de mon honorable ami soient très sérieuses, parce que je comprends qu'il ne parle pas d'après sa connaissance personnelle, mais d'après des renseignements que d'autres lui ont fournis.

M. Crockett—Je ne blâme pas M. Irving d'être libéral. Je ne condamne personne parce qu'il est libéral ou conservateur. Mes observations et celles de ceux qui ont fait connaître leur opinion ne sont pas influencées par les opinions politiques de M. Irving. Pour ma part je me base seulement sur le fait qui apparaît dans le rapport de l'auditeur général sur la valeur que M. Irving lui-même a donnée devant le comité à son chaland et à sa machine à vapeur.

L'honorable ministre dit que cet outillage n'a été employé que quelques jours chaque année. En 1909, il l'a été pendant 73 jours pour lesquels on a payé \$384.

L'hon. M. Pugsley—C'est à peine un peu plus de deux mois.

M. Crockett—Somme qui dépasse considérablement la valeur entière de la machine. Pour le chaland on lui a payé \$2 par jour pendant 95 jours, et ce chaland ne vaut que \$150. Mais je ne me suis pas attaché à ce détail qu'à la parfaite inutilité de ces travaux, et je demande au ministre s'il ne trouve pas étrange que des travaux d'aussi petite importance que ceux-là, savoir: le creusage d'un chenal dans un bas-fond de boue pour arriver au hâvre de Bouctouche, et qui durent depuis 1904, sans aucun signe qu'ils soient plus avancés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient lorsqu'ils ont été commencés.

L'hon. M. Pugsley—Mon honorable ami sait que la marée se fait sentir à cet endroit, et qu'il n'est pas facile de creuser et de rendre du premier coup résistable aux tempêtes un chenal où la marée se fait sentir; il faut le protéger avec des fascines et de la pierre.

M. Crockett—Et c'est pour cela que ce travail qui est fait tous les ans est emporté régulièrement par la mer l'année suivante et doit être recommencé.

L'hon. M. Pugsley—Je crois que mon honorable ami se trompe. Mes renseignements portent tout au contraire.

M. Crockett—Le ministre n'a pas établi la nécessité de ces travaux. Il n'a pas démontré qu'aucun bateau ou vaisseau était passé par ce chenal. Il est impossible de l'utiliser, nonobstant les travaux que l'on y fait depuis ce temps, et ces travaux ont été pendant tout ce temps là faits en régie et la pierre achetée dans le voisinage.

L'hon. M. Pugsley—Quelle objection y a-t-il à l'achat de la pierre?

M. Crockett—On l'a payée \$2.50 la corde.

L'hon. M. Pugsley—Ce sont de très grosses pierres.

M. Crockett—Un entrepreneur à Richibouctou m'a dit qu'on avait acheté de lui de la pierre à 05 la verge cube. Le ministre devrait faire une enquête à

ce sujet afin de pouvoir, avant de demander un autre crédit, dire exactement en quel état sont les travaux; s'ils seront jamais achevés ou s'ils devront continuer d'année en année.

L'hon. M. Pugsley—M. Irving a juré positivement devant le comité des comptes publics que tout son profit sur la pierre fournie l'année dernière, après en avoir payé l'extraction et le transport sur une distance considérable ne s'élevait qu'à \$38.

M. Sproule—A-t-il extrait la pierre lui-même?

L'hon. M. Pugsley—Oui, il est très désirable dans les travaux de ce genre, exposés à l'action de la mer, aux grands vents et aux tempêtes, que les pierres employées soient aussi grosses que possible. C'est cette pierre pour laquelle on a payé \$2.50, ainsi que l'a dit mon honorable ami—je n'ai pas le compte devant moi—était de la très grosse pierre; pour la pierre petite a nous avons payé \$1.00. On nous a même payé devant le comité une sur to, et la pierre fournie pendant un an n'a pas été payée les dépenses d'extraction et de transport sur une distance considérable, les profits n'ont été que de \$36, ce que l'on ne peut pas certainement appeler déraisonnable.

M. Crockett—La déclaration de M. Irving se rapporte à l'année dernière, mais je pense qu'il n'a pas cessé depuis de fournir de la pierre. Qui était chargé de la conduite de ce travail?

L'hon. M. Pugsley—Il y avait un contremaître auquel on donnait quel que fois le nom de conducteur.

M. Crockett—Le ministre sait-il qui il est?

L'hon. M. Pugsley—Oui: M. A. Cormier.

M. Daniel—La marie salope à cet endroit est elle opérée à la main ou est-elle pourvue d'un moteur?

L'hon. M. Pugsley—Elle est pourvue d'un moteur. On m'informe qu'elle n'a pas été beaucoup utilisée; le travail avait été exécuté à marée basse, au moyen de ravales. Mais encore ici, je suis peut être dans l'erreur.

A Halifax, N. E., le 26 janvier dernier, l'inexorable mort est venue réclamer une autre victime dans la personne de Camille M. LeBlanc. Il était âgé de 37 ans et 9 mois, et fils de Maximin LeBlanc et de Mme Geneviève LeBlanc, de Memramcook. Il avait épousé, il y a une dizaine d'années, Mlle Alvinia Cormier, fille de feu Louis Cormier, de la sus-dite paroisse. De ce mariage naquirent cinq charmants enfants, dont deux garçons et trois filles, qui, avec leur mère, pleurent sur un tombeau qui maintenant renferme toutes leurs affections. Durant les sept dernières années de sa vie, M. Cormier agissait comme conducteur sur les chars-dortoirs entre Halifax et Montréal. C'était un homme d'un caractère doux et droit, d'une honnêteté remarquable et d'une grande sobriété. Bon chrétien, il fut toujours un mari fidèle et un père modèle.

Les funérailles eurent lieu à Memramcook. Il fut suivi à sa demeure dernière par ses parents, par une délégation de ses frères Forestiers Catholiques et de ses compagnons, employés de l'Intercolonial.

A vous, épouse éplorée, à vous, chers petits enfants désolés, comme à vous, ses parents affligés, je dirai: Consoltez-vous dans une même grande pensée de foi: c'est qu'au delà du tombeau nous serons tous bientôt réunis; nous nous reverrons pour ne plus nous séparer. Puis alors plus de cruelles séparations, plus de pleurs! Pour une éternité sans fin bénir, aimer et louer par Dieu, pour Dieu et en Dieu!

Ainsi pauvres et vous petits orphelins séchez vos larmes et laissez la sainte résignation pénétrer vos cœurs brisés, qui, comme un baume bien-faisant, les cicatrifiera. Faites que la douce espérance relève vos âmes abattues. Puisse ces deux grandes vertus vous montrer la main de Dieu qui éprouve; mais bénit dès l'instant suivant, sans cependant jamais cesser de nous aimer bien tendrement. Tous ensemble prions pour le cher défunt, afin que notre Divin Sauveur l'admette dans son beau ciel, vers lequel doit tendre tous nos efforts sur la terre, pour assurer un jour une réunion éternelle avec ce cher mari, ce tendre père qui vient de nous quitter. Au revoir au Ciel!—R. I. P.

M. Gilbert Boudre Shédiac Bridge, hono d'une visite lundi.

Philias P. D. B. Pierre de Kent, nous visite la semaine dernière.

Le Liniment de Minard guérit la diarrhée.

Avan

La saison des avants en main qu'on marche que nous

Cet assortiment lorsque le marché 15cts la piastre sur

Une grande marché—avant l'ir

Plusieurs pair mes.

Une grande Hommes à prix ré pendant deux sem coûtant.—Deux se sure en feutre.

50 paires de C Plusieurs pair 15cts la piastre de jour'hui.

Plusieurs pair Nous voulons printemps qui va

Seulement 1 vous garantissons gent.

Nous commen souhaitons à toute

R. C.

NOUVELLES

Le Liniment de moderne contre la matisme, les Entorse. Tous les magasins les grossiers, la plus petite grosse et grande boutique vous rendra votre arge

M. O. M. Melanp vendredi d'un voyage Montréal, Toronto

le curé Bellive dans sa paroisse vers après un agréable v

bec, Montréal et Ot la bonne fortune d'a mier débat de la cl

bill de la marine Dans la Capitale, il les nombreux amis

Nous regrettons d'a notre compatriote, M veau, a perdu la p

bilité, et qu'il est à l trémite.

M. Thadée Babin ge des Breaux, hono blissement d'une vi

M. Thomas C. Ri tit Cap, et son fils raient notre journa mardi.

M. Max. M. Poir gall Settlement, d'une visite vendred

M. Thadée E. Ri rachoix, honoraire le ne visite ces jours p

M. Hyacinthe L puis Corner, nous l visite hier.

Pour guérir le minutes, prenez les contre le mal de tête marchands. 10 cts.

Absorbé par les conseils municipaux sœurs semaines no donner à d'autres m peu d'espace. C'est foule de communic

santes, destinées à v tôt, sont forcées à tard. La semaine p espérons nous rattr tout ce que nous av

nous.

M. Gilbert Boudre Shédiac Bridge, hono d'une visite lundi.

Philias P. D. B. Pierre de Kent, nous visite la semaine dern